



Compte-rendu de réunion du Conseil d'administration

Le 31/01/2024

Membres du CA présents : Marc RECOCHE, René DEBRION, Sébastien ROGUE, Julie SARRON, Florian SARRON, Mattéo AGUILERA, Nicolas BLATEYRON, Camille BRESSOULALY, Gilles JERBILLET, Sandrine MANUEL, Noélie MURE, Marie Hélène BOUGIE, Nathalie DUBREUIL, Florian ROUCH, Daniel JOB

Entraîneurs présents: Guillaume NOIRJEAN, Julie LE BOBINNEC LABRUYERE

Ordre du Jour :

- Retour sur l'organisation du cross de Riom
- Déplacement collectif pour une course sur route
- Participation du club aux frais de déplacement des athlètes sur des meetings et aux championnats AURA
- Infos sur la demande d'un local dédié au CALR
- Point sur les nouveaux maillots
- Matériel de musculation d'occasion
- Jurys
- Site internet : définir les rôles de chacun
- Partenariat avec keepcool
- Point sur les avantages possibles chez les partenaires
- Demande de subvention au titre du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Point sur les entraîneurs
- Budget prévisionnel modifié pour demande de subvention FDVA
- Courses hors stade : plus besoin de certificat médical à partir de septembre mais parcours PPS?
- Commandes de vêtements: remplacement de Françoise DUBOCS et Sylvie COURTY

Début 18h37

- Retour sur l'organisation du cross de Riom

C'est environ 600 coureurs qui ont pris le départ des championnats départementaux de cross country le 7 janvier dernier dans le parc du cery à Riom. L'an dernier, on avait comptabilisé 685 coureurs. Les athlètes de la Lozère sont venus en plus petit nombre: 58 contre 80 l'an passé.

Suite à l'événement, Mr Dominique SAPIN a envoyé un mail mettant en avant son souhait d'arrêter de superviser le Kidcross.

Un bug informatique a engendré des problématiques au niveau des résultats. Il semble indispensable de revoir l'organisation au niveau des inscriptions et du retrait des dossards. Leur zone devra être privatisée l'année prochaine afin de ne pas être gênée par les éléments perturbateurs.

A noter que certains bénévoles ne savaient pas quelles missions leur avaient été confiées, il serait donc bien d'envisager de faire une liste au préalable indiquant qui fait quoi et où.

Les rubalises s'arrachant, ou se détendant trop facilement, il est préférable de prévoir plus de barrières à l'avenir.

De même afin de faciliter l'organisation, les juniors prenant le départ avec les Masters 1 et +, ne serait il pas plus cohérent de mettre une pastille de couleur sur leur dossard étant donné qu'ils ne font pas la même distance que leurs aînés.

Au niveau des dossards, il a été constaté que certains athlètes s'étant inscrits plusieurs fois, s'étaient vu attribué plusieurs dossards. Afin de ne plus commettre de genre d'incident, il faudrait avoir une liste avec toutes les personnes déjà inscrites aux cross précédents et vérifier à chaque nouvel engagement si ce n'est pas déjà fait .

- Challenge de cross

Le CALR est le club qui comptabilise le plus de participations à ce jour. Actuellement, c'est 287 participations des membres du CALR sur l'ensemble des cross du challenge contre 244 de l'ASPTT.

Les récompenses auront lieu le 02 mars 2024 à 18h45 à la maison des associations de Riom.

Vu le nombre important de coureurs ayant déjà réalisé les 4 cross requis sur les 8 pour être récompensé, il semble intéressant de passer à 5 cross requis pour la saison 2024-2025.

- Championnats Loire et Volcans de cross country le 28 janvier à Yzeure

15 licenciés du club ont participé à cette compétition.

On note qu'un bus de 60 places avait été réservé pour l'évènement afin d'emmener athlètes, famille et supporters. Seulement 13 personnes sont montés dans celui-ci pour l'aller (dont 8 athlètes) et 9 pour le retour (dont 5 athlètes).

Il a été décidé qu'à l'avenir, le club ne réserverait plus de bus pour ce genre de compétition.

Il faut rappeler que les athlètes répondent trop peu aux mails ou messages qui leur sont envoyés afin de s'engager sur les différentes compétitions. De plus, les athlètes ont tendance à se désister au dernier moment engendrant des coûts au club (meeting des volcans), et obligeant l'engagement inutile de juges.

- Championnats AURA de cross country le 18 février à Aix les Bains

6 de nos licenciés sont qualifiés dans les catégories cadet(te)s et plus et 10 minimes (8 filles et 2 garçons)

Il a été décidé que le club rembourserait le déplacement seulement si du covoiturage a été effectué entre les différents qualifiés. Malgré les 3h30 de route, les frais hôtel ne seront quant à eux pas pris en charge par le club.

Le CALR recevra 15 euros du comité départemental pour chaque minime franchissant la ligne d'arrivée de ces Régionaux.

- Déplacement sur des meetings :

Le club se réserve le droit de participer à certains frais de déplacement sur des meetings. Si la compétition est hors de la petite région "Auvergne", le bureau devra donner son accord pour le défraiement.

La région attribuant des minibus de 9 places à certains club sportif, une demande à la mairie va être effectuée afin de savoir si nous sommes éligible ou non.

- Déplacement collectif pour une course sur route : vichy le 24 mars

Nathalie DUBREUIL s'occupera de recenser les inscriptions. Voir avec l'organisation si possibilité d'avoir 1 dossard gratuit tous les 10 dossards achetés.

Chacun des participants remboursera son inscription au club avec une déduction de 10% du prix.

Voir avec Xavier PERRAULT s'il souhaite ou non une nouvelle fois s'occuper de la réservation du restaurant d'après course.

- pour la saison prochaine : course avec plusieurs distances qui s'adresse à plus de monde

Il a été évoqué que l'an prochain il serait intéressant de trouver une course avec plus de distances afin de satisfaire un plus grand nombre d'adhérents comme la course d'Annecy où l'on peut retrouver :

- un 5 km
- un 10km
- un semi -marathon
- un marathon
- une marche nordique sur 9km

Voir s'il existe d'autres courses avec plusieurs distances comme celle-ci.

- Demande d'un local dédié au CALR

Dès la rentrée prochaine, le club disposera d'un local situé au niveau du stand de tir derrière le stade Emile Pons afin de faire les réunions du CA. Actuellement le local est indisponible car des travaux doivent être réalisés pour remettre aux normes l'électricité.

- Nouveaux maillots

Actuellement, 2G Publicité nous demande de payer 25% de la 1ère commande défectueuse.

Nous attendons le 2 février prochain afin de les recontacter et de prendre un nouveau rendez-vous .

Ne faudrait il pas faire un recommandé avec tous les points défectueux de cette première commande afin d'avoir une trace écrite ?

Affaire à suivre ...

- Matériel de musculation d'occasion

Fabien BABOIRON veut vendre son matériel de musculation au club : haltères, support ... à 120€.
Pour cela, il devra faire une "attestation de vente" au club pour les comptes du trésorier.

Ce dernier souhaiterait également bénéficier d'un budget de 300 à 500€ pour acheter du matériel de musculation supplémentaire. Fabien devra faire une liste du matériel souhaité avec chaque référence pour que le club puisse commander.

Achat de pointes d'athlétisme pour remettre en état les starting-blocks . Florian SARRON s'occupera de cette tâche tout comme la rénovation du podium.

- Jurys :

Faire une liste de chaque juge avec sa qualification et son niveau.

- Site internet et réseaux sociaux : qui fait quoi ?

Julie SARRON rédige les publications Facebook et Instagram.

Au niveau du site, Marc RECOCHE publie les dates des compétitions ainsi que les horaires et les résultats.

Mattéo AGUILERA doit mettre à jour les records du club et si possible changer la mise en page de ceux-ci .

Le trombinoscope reste à finaliser, il manque encore quelques photos.

- Partenariat avec Keepcool :

Nicolas BLATEYRON fera un sondage afin de savoir quels licenciés sont intéressés pour réaliser une séance chez Keepcool.

En contre partie, nos entraîneurs proposeront une séance d'athlétisme à une partie de leurs clients au stade Emile Pons.

- Point sur les avantages possibles chez des partenaires :

Running shop propose 15 % à tous nos licenciés sur le textile et les chaussures. A partir de la troisième paire de baskets achetée dans l'année, une réduction de 25% sera effectuée sur cette dernière.

Clément QUEVAL est présent en magasin les lundis/mardis matin et les jeudis/vendredis toute la journée.

Voir l'an prochain pour que Running shop fasse partie des sponsors de la Mirabel.

Carrefour propose de favoriser les associations sportives en faisant gagner des points par l'achat de certains produits (notamment les produits BIO et les produits frais).

Les points permettent d'obtenir une dotation de l'enseigne tel que des ballons, des chasubles ...

- Demande de subvention au titre du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)

La demande de FDVA doit être faite avant le 15 février, pour cela le projet du club doit être remis à l'ordre du jour.

L'aide sollicitée s'élève à 5000 €

A l'avenir il serait bien que chaque membre du CA se projette sur le budget prévisionnel du club.

- Point sur les entraineurs :

Le club de Handball nous met à disposition un jeune les lundis soir et les mercredis après-midi afin de valider son BPJEPS.

Il semble primordial de pousser nos entraineurs à se former.

A savoir : une formation sur la gestion de déchets aura lieu le 16 février prochain

Fin : 20h05